



RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

Premier Ministère

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE



Il est envisagé de recruter deux (2) spécialistes des marchés publics pour devenir membres du Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics (CNCMP), suivant une procédure de sélection ouverte aux cadres intéressés et disposant des qualifications requises.

Les tâches des postes à pourvoir et les profils recherchés sont les suivants :

Tâches du poste à pourvoir	Profil		
	Diplômes exigés	Expérience professionnelle exigée	Autres qualifications
Les membres du Comité Permanent vont siéger et se prononcer sur les dossiers qui leurs sont soumis par les commissions de passation des marchés publics et par les autorités contractantes. Ils assurent la présidence des Commissions spécialisées de la CNCMP	Un diplôme universitaire niveau (BAC + 5 ans) où équivalent-en Administration, Economie, Gestion, Finances, Droit, Ingénierie ou tout autre profil dont la compétence est jugée équivalente	<u>Générale</u> : 15 ans minimum <u>Spécifique</u> : Une grande expérience dans le domaine des marchés publics est exigée et elle ne doit pas être inférieure à dix (10) ans.	- Maîtrise de l'arabe et/ou du Français est exigée ; - L'expérience dans le domaine de contrôle des marchés publics constitue un atout ; - Une attestation de certification en marchés publics, délivrée par l'ARMP constitue un atout ; - La maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique (bureautique) représente un atout.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

1. Une lettre de motivation manuscrite (en arabe ou en français) adressée au Président de la CNCMP, avec mention du contact (Téléphone et E-mail) ;
2. Un CV détaillé et certifié sur l'honneur ne dépassant pas 3 pages ;
3. Des copies certifiées des diplômes ;
4. Documents ou attestations justifiant l'expérience du candidat ;
5. Une photocopie de la carte d'identité nationale ou du passeport ;
6. Deux (2) photos d'identité récentes et en couleur.

Il est rappelé aux candidats que la présentation d'un dossier de candidature incomplet entraîne son rejet de façon systématique.

Le dossier de candidature doit être déposé sous pli fermé avec la mention unique « Candidature au poste de membre du Comité Permanent de la CNCMP » au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12 heures TU au Secrétariat de la CNCMP contre remise de reçu mentionnant le numéro de dépôt.

La procédure de sélection se déroulera comme suit :

Phase de la procédure	Date	Critères et notes
Examen de la recevabilité et de la conformité	lundi 15 décembre 2025	Liste des pièces demandées et conformité aux diplômes et à l'âge requis
Evaluation de la qualification et de l'expérience du candidat	Lundi 22 décembre 2025	95 points
Entretien avec les candidats retenus sur dossier	A définir	5 points
Annonce des résultats	A définir	

Le concours est ouvert aux candidats de nationalité mauritanienne, âgés de moins de 60 ans au 31 décembre 2025. Le mandat est prévu pour une durée de 4 ans renouvelable une seule fois.

Le registre d'inscription des candidatures sera ouvert au secrétariat de la CNCMP pendant la période allant du lundi 1^{er} décembre au vendredi 12 décembre 2025 tous les jours ouvrables de 9 heures à 17 heures sauf le vendredi de 9 heures à 12 heures.

La procédure de sélection sera menée sous l'égide du Premier Ministère et supervisée par une Commission désignée à cet effet.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Tél. : 45 25 25 94

Ou le mail : contact@cncmp.mr

Le Président de la CNCMP

Mohamed Ould Elkory CHEINE

